Côtes d'Armor Tour 2012
10 au 15 juillet
Bulletin d'inscription (Régate)

LE SKIPPER

NOM et Prénom : ……..……

Adresse : ……..

Code Postal : ……Ville : ……...……

Tel :……..…… Fax : ……

E-mail : ……

Nom et n°du Club : ……N°de licence : ……..

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire (nom, prénom, adresse électronique et postale, numéros de téléphone et de fax...) ne sont collectées que pour l'envoi des confirmations d'inscription et des informations liées au Côtes d'Armor Tour.

LE BATEAU

Nom du bateau pendant la Course : ……..……

Nom du bateau sur l'acte de francisation : ……

Type de Bateau : …… Longueur : ……

Tirant d'eau : …… N°de Voile : …… Coul eur de coque : ……

☐ **Grande course – CA 22** : bateaux dont le groupe HN net est supérieur à 18.
☐ **Petite Course – CG 22 :** bateaux équipés « régate » dont le groupe HN net est supérieur ou égal à 10 et inférieur ou égal à 20.
☐ **Multicoque** : bateaux de la Jauge Multi2000 repliable à 2m50 disposant d'une cabine et d'un moteur

Nombre prévu de personnes embarquées : ……

Pour prévoir les parkings, combien de véhicules avez-vous à suivre les étapes ? ……..

J'accepte d'être soumis au règlement du Côtes d'Armor Tour 2012, aux règles de classe en vigueur et aux Règles de Course à la Voile éditées par la Fédération Française de Voile.

Je certifie l'exactitude des renseignements ci dessus.
Signature du Skipper

Attention : Pour qu'une inscription soit prise en compte le bulletin d'inscription doit obligatoirement être accompagné des chèques:
- Le chèque d'inscription (75 €) correspondant au bateau libellé à l'ordre de CDV 22
- Le chèque d'inscription Nb personnes X 44 €) correspondant aux repas des équipages libellé à l'ordre de CDV 22 (forfaits repas x Nb de personnes à bord)
- Le chèque de caution pavillons (50 €) libellé à l'ordre de CDV 22

(Chèques d'inscription bateau + forfaits repas, encaissés à partir du 15 juin 2012)
Pour que votre inscription soit ultérieurement validée vous devrez impérativement joindre dès que possible :
- Une photocopie de la Carte d'Identité Voile HN de votre bateau
- Une photocopie de la carte d'autorisation de port de publicité pour les voiliers arborant de la publicité

Nous vous rappelons que le jour de l'inscription, il vous sera demandé les licences de toutes les personnes embarquées et que celles ci doivent impérativement porter un visa médical et être signées du titulaire.

<u>A retourner au CDV 22 :</u>
CDV 22 - Maison Départementale des Sports - 18 Rue Pierre de Coubertin - 22440 Ploufragan